

À mes proches, pour leur encouragement constant et leur confiance.

L'information n'a pas seulement un rôle de complément sur le plan de l'éducation permanente ; elle seule peut faire de spectateurs intelligents des citoyens actifs.

Paul Ricœur

Remerciements

Je voudrais remercier tout d'abord l'équipe de la Bfm pour leur accueil et leurs conseils. Merci en particulier à toute l'équipe d'Actualité & Savoirs (Bastien, Cécile, Florence, Jean-Christophe, Jérémy, Marie-Hélène, Marie-Laure et Régine) ainsi qu'à l'équipe Multimédia (Anthony, Loïc et Ryan), qui m'ont accompagnée pendant ces trois mois, me faisant sentir comme un membre à part entière du pôle.

Merci à Manuela Geirnaert, ma tutrice, de m'avoir permis de faire ce stage et de m'avoir fait confiance pour la construction de mon projet.

Merci aux autres stagiaires, Leny et Lucie, qui, au-delà de simples collègues, sont devenus des amis précieux.

Merci à M. Dubourg pour son accompagnement tout au long du stage et pour son implication dans celui-ci.

Merci à ma famille et mes amis, pour le soutien et leur présence lors des gros événements. Merci à mes parents pour leur aide précieuse dans la relecture de ce rapport.

Droits d'auteurs

Cette création est mise à disposition selon le Contrat :

« **Attribution-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de modification 4.0 France** »

disponible en ligne : <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



Table des matières

Introduction	9
1. La Bfm de Limoges.....	10
1.1. Intégration au sein de la municipalité	10
1.2. Le réseau des bibliothèques de Limoges	11
1.3. Les pôles « Actualité & Savoirs » et « Multimédia »	15
1.3.1. Actualité & Savoirs	15
1.3.2. Multimédia.....	16
2. Définition du sujet.....	18
2.1. L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) et ses acteurs	18
2.1.1. Une initiative à la charge des professeurs documentalistes.....	18
2.1.2. Une diversification des supports.....	19
2.1.3. La place privilégiée des bibliothèques	20
2.2. Quel public cibler ?	22
2.2.1. Les publics et fréquentations du réseau	22
2.2.2. Généraliser ou spécialiser ?	24
3. Atelier personnel : Info / Infox	26
3.1. Cahier des charges.....	26
3.2. Création du projet	26
3.3. Déroulé	27
3.3.1. Introduction aux fake news.....	27
3.3.2. Recherche documentaire et analyse critique	27
3.3.3. Initiation à l'IA et création d'une fausse information	27
3.4. Retours et conclusion.....	28
Conclusion	30
Références bibliographiques	31
Annexes	33

Liste des sigles

APEM : Association pour l'Éducation aux Médias

Bfm : Bibliothèque francophone multimédia

BPI : Bibliothèque Publique d'Information

CCM : Centres Culturels Municipaux

CDI : Centres de Documentation et d'Information

CIDFF : Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles

CLEMI : Centre de Liaison pour les Moyens d'Information (1983), Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (2007)

CRR : Conservatoire à Rayonnement Régional

DCA : Direction de la Culture et des Arts

DUNSI : Direction des Usages Numériques et des Systèmes d'Information

EMI : Éducation aux Médias et à l'Information

ENSSIB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Informations et des Bibliothèques

FLE : Français Langue Étrangère

IA : Intelligence Artificielle

IFLA : Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (*International Federation of Library Associations and Institutions*)

INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques

PEB : Prêt Entre Bibliothèques

SIGB : Système Intégré de Gestion des Bibliothèques

UNESCO : Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization*)

Table des illustrations

Figure 1 : Organigramme des services de la ville de Limoges, Janvier 2025	10
Figure 2 : Organigramme de la DCA, Janvier 2025	11
Figure 3 : Bfm Bastide	12
Figure 4 : Bfm Landouge	12
Figure 5 : Bfm Vigenal	13
Figure 6 : Bfm Beaubreuil	13
Figure 7 : Bfm Aurence	13
Figure 8 : Bfm Centre-Ville	14
Figure 9 : Organigramme de la Bfm	15
Figure 10 : Répartition du budget 2025 du pôle « Actualité & Savoirs »	16
Figure 11 : Nombre d'adhérents par tranche d'âge en fonction des sites de la Bfm, tous sites	23
Figure 12 : Nombre d'adhérents par tranche d'âge en fonction des sites de la Bfm, hors Centre-Ville	23
Figure 13 : Nombre d'adhérents par tranche d'âge en fonction des sites de la Bfm, proportionnellement au nombre d'adhérents total sur le site, tous sites	24
Figure 14 : Une de journal réalisée dans le cadre de l'atelier Info / Infox	28

Introduction

Dans un monde où l'information circule à grande vitesse et où les sources se multiplient de plus en plus rapidement, il devient essentiel de développer l'esprit critique des individus face aux contenus qu'ils rencontrent au quotidien. Les fake news, ou fausses informations, sont devenues un problème majeur dans la société contemporaine, amplifié par l'essor d'Internet et des réseaux sociaux. C'est dans ce contexte que l'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) apparaît comme un levier fondamental pour sensibiliser les citoyens à la vérification des sources, à l'analyse critique des informations et à la compréhension des mécanismes de diffusion de l'information.

Les bibliothèques occupent une place centrale dans cette démarche en offrant ressources, formations et expertise permettant de développer une gestion critique de l'information. En tant qu'actrices de la « formation tout au long de la vie », elles jouent un rôle clé dans l'accompagnement des individus, jeunes comme adultes, pour renforcer leurs compétences en matière de vérification et d'analyse critique des contenus médiatiques. Loin de se limiter à la fourniture d'informations fiables, les bibliothèques œuvrent à la construction d'un esprit critique indispensable pour lutter contre la désinformation, contribuant ainsi à la création d'une société plus éclairée et informée à l'ère du numérique.

C'est dans cette perspective que j'ai effectué mon stage au sein de la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges, autour de la problématique suivante : « Peut-on attirer de nouveaux publics grâce à des actions centrées sur l'Éducation aux Médias et à l'Information ? ». En plus de continuer ma formation en apprenant à travailler en bibliothèque, j'avais pour objectif principal de créer une action éducative et de sensibilisation sur l'EMI. Ce mémoire retrace les étapes de mon stage et de la création de cet atelier. Dans un premier temps, je présenterai la structure qui m'a accueilli, puis j'explorerai les bases théoriques et méthodologiques qui ont orienté ma démarche, en présentant une définition et un cadre au sujet. Enfin, je détaillerai le processus de création de l'atelier, son déroulé, les retours obtenus, et j'analyserai les points forts ainsi que les axes d'amélioration pour de futures initiatives similaires.

L'objectif de ce mémoire est donc de souligner l'importance de l'EMI en bibliothèque dans un monde de plus en plus numérique et de mettre en lumière les défis et les opportunités que cette éducation peut apporter.

1. La Bfm de Limoges

La bibliothèque municipale de Limoges, comme beaucoup d'autres, est issue des confiscations révolutionnaires. Elle est d'abord hébergée dans le bâtiment du présidial du Limousin puis transférée place de la Comédie en 1896. Un siècle plus tard, elle déménage à côté de l'hôtel de ville, devenant ainsi la Bibliothèque francophone multimédia (Bfm) de Limoges¹.

1.1. Intégration au sein de la municipalité

La Bfm est placée sous la tutelle de la Ville de Limoges. Celle-ci emploie environ 3 000 agent-e-s, dont 2 255 en postes permanents, parmi lesquels 1 955 fonctionnaires et 270 contractuel-le-s.

Pour l'année 2025, la Ville de Limoges mobilise un budget de 292,7 M € dont 24,4 M € pour la culture.

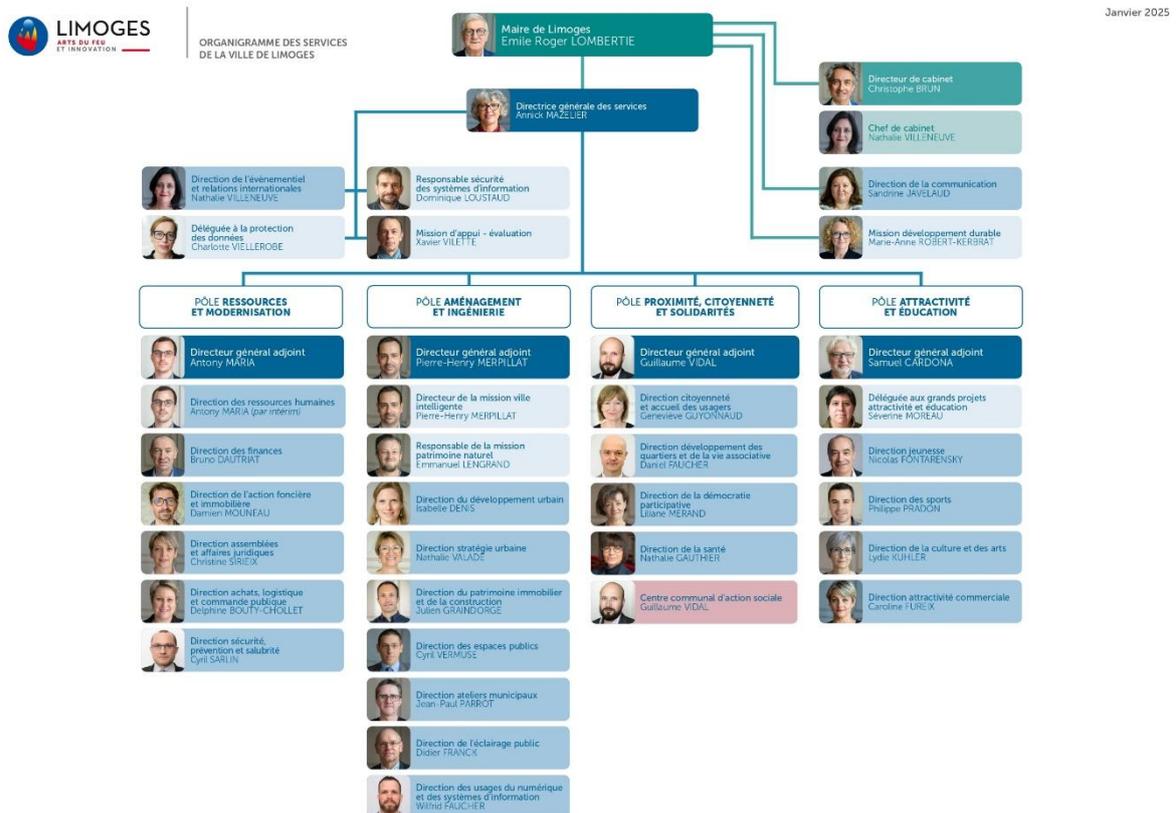


Figure 1 : Organigramme des services de la ville de Limoges, Janvier 2025
Source : Site internet de la Ville de Limoges

¹ Jean-Baptiste Boudeau, *La Bibliothèque municipale*, <https://bnl-Bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/5412>, 1914.

La Bfm se trouve sous la Direction de la Culture et des Arts (DCA), dirigée par Lydie Kuhler (Figure 2). Elle appartient ainsi aux nombreux établissements culturels de la Ville de Limoges, au même titre que les Centres Culturels Municipaux (CCM), le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), les musées, les archives municipales, l'Opéra de Limoges et les théâtres.

La DCA fait partie des plus grosses directions de la Ville, après la Direction de la Jeunesse et avant la Direction des Sports. C'est une structure relativement récente, une direction générale de tous les établissements culturels n'existe à Limoges que depuis 10 ans. Auparavant, chacun était indépendant.

Côté chiffres, la DCA embauche 300 agent·e·s et mobilise 3 M € de budget, avec 2,5 M € de budget de fonctionnement pour 500 000 € de budget d'investissement.

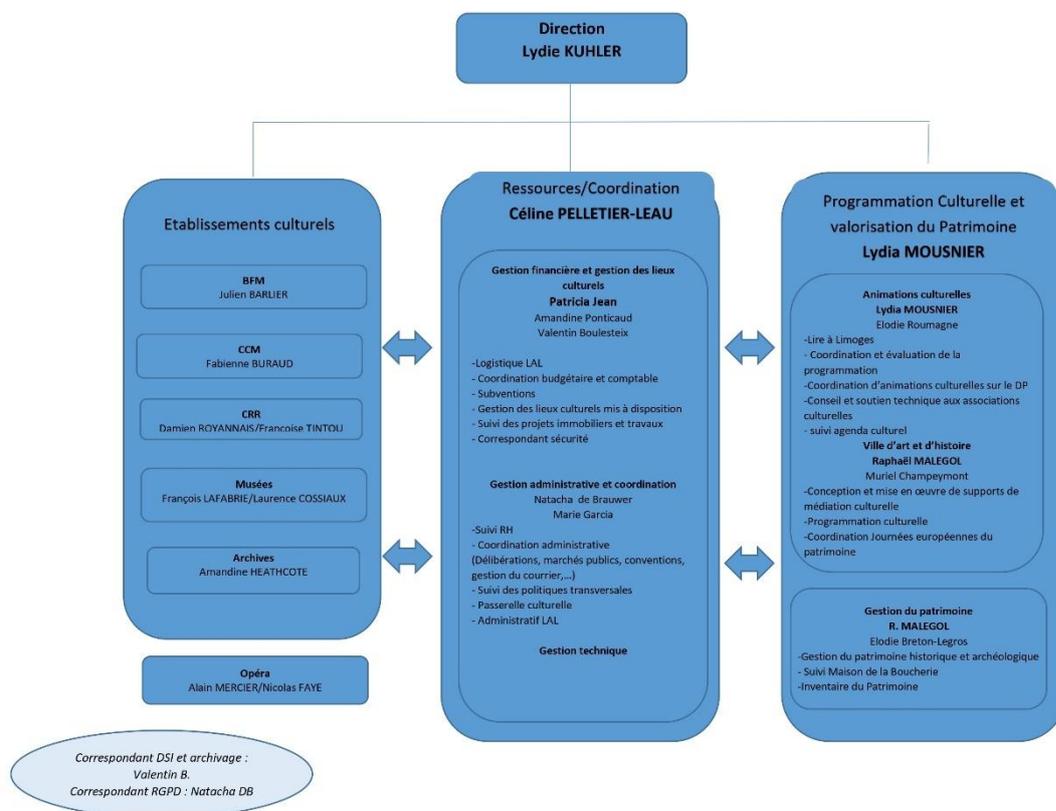


Figure 2 : Organigramme de la DCA, Janvier 2025
Source : Ressources internes

Enfin, la Bibliothèque francophone multimédia fonctionne grâce à ses 110 agent·e·s et est financé à hauteur de 725 000 €, dont 647 500 € pour le fonctionnement et 77 500 € pour l'investissement.

1.2. Le réseau des bibliothèques de Limoges

Le réseau de la Bfm est organisé en plusieurs blocs (Figure 9). Tout d'abord, la direction et les services centraux, dont les missions sont effectuées ou ont une influence sur l'ensemble du réseau. On y retrouve ainsi les équipes suivantes :

- *Action culturelle et Communication*, qui s'occupe des événements et de la communication du réseau ;
- *Accueil*, responsable des inscriptions des usagers, des suivis des retards, des demandes de remboursement des documents non restitués ou perdus et du standard téléphonique ;
- *Équipement*, chargée de protéger les collections contre l'usure et le vol, de réparer et de reconditionner les documents des sites, ainsi que de réceptionner les livraisons et la navette²;
- *Atelier du livre*, dédiée à la reliure et à la restauration de documents précieux et/ou anciens conservés à la bibliothèque.

Le réseau de la Bfm comporte six sites, que l'on hiérarchise en fonction de leur importance (de personnel, de public, de documents et de surface). Les *antennes* sont les plus petites médiathèques du réseau, d'à peine quelques centaines de mètres carrés, gérées par des équipes de trois à sept personnes et sont responsables d'une dizaine de milliers de documents de fond propre.



Bfm Bastide

Ouverte en 1999 et réaménagée en 2022 dans le quartier de La Bastide, un quartier d'habitat social de 5 000 habitants au nord de Limoges ;

Nombre de documents : 15 000 ;

Surface : 500 m².

Figure 3 : Bfm Bastide

Source : Site internet de la Bfm

Bfm Landouge

Construite en 1994, agrandie en 2021 dans le quartier résidentiel de Landouge, à l'Ouest de Limoges ;

Nombre de documents : 11 000 ;

Surface : 200 m².



Figure 4 : Bfm Landouge

Source : Site internet de la Bfm

² Transport des documents rendus ou réservés sur les différents sites du réseau.



Bfm Vigenal

Nichée au cœur d'un quartier populaire de 1 300 habitants depuis 1964 ;

Nombre de documents : 11 000 ;

Surface : 90 m².

Figure 5 : Bfm Vigenal
Source : Site internet de la Bfm

Les *annexes* sont des bibliothèques secondaires du réseau, de plus grande importance que les antennes. Elles ont un fond propre composé de quarante à cinquante mille documents, dont s'occupent une quinzaine de bibliothécaires, dans des bâtiments de plus de 1 200 m².

Bfm Beaubreuil

Inaugurée en 1986 et en projet de réaménagement dans le quartier de Beaubreuil, quartier prioritaire de 1 200 habitants au Nord de Limoges ;

Nombre de documents : 40 000 ;

Surface : 1 200 m².



Figure 6 : Bfm Beaubreuil
Source : Site internet de la Bfm



Bfm Aurence

Ouverte en 1976 et entièrement reconstruite en 2015 dans le quartier du Val de l'Aurence, qui compte près de 2 000 habitants, au Sud-Ouest de Limoges ;

Nombre de documents : 50 000 ;

Surface : 1 200 m².

Figure 7 : Bfm Aurence
Source : Site internet de la Bfm



Figure 8 : Bfm Centre-Ville
Source : Site internet de la Bfm

Enfin, la *Bfm Centre-Ville* chapeaute tout ce réseau, par l'hébergement des services centraux et par son importance en termes de surface, de personnel et de fonds. Le bâtiment, construit en 1998 par l'architecte Pierre Riboulet (Figure 8), offre un espace de 18 000 m² structuré autour des différents services, aussi appelés pôles (Figure 9) :

- *Actualité & Savoirs*, en charge des documentaires ado-adultes et des périodiques ;
- *Enfance*, qui propose des documents dédiés aux enfants de 0 à 13 ans ainsi que des ouvrages traitant de l'enfance et de la littérature jeunesse ;
- *Image et Son*, responsable des collections DVD, CD et bandes-dessinées (franco-belge, mangas et comics) ainsi que des documents sur ces sujets (livres et revues) ;
- *Littératures*, pôle s'occupant des collections littéraires, des ouvrages de fiction, études sur la littérature, classiques, littérature à destination des jeunes adultes, ainsi que le fond « Lire autrement », pour les lecteur-ice-s présentant des difficultés de lecture. L'équipe porte une attention particulière à la valorisation de la littérature francophone ;
- *Multimédia*, dédié à l'organisation d'ateliers et d'accompagnements informatiques personnalisés, ainsi qu'à l'entretien et à la mise à disposition d'ordinateurs et de jeux vidéos. Le pôle a également comme mission la gestion et le suivi des logiciels et applications utilisés à la Bfm ;
- *Patrimoine et Limousin*, responsable de l'acquisition, de la conservation et de la valorisation des documents historiques, patrimoniaux ou régionaux.

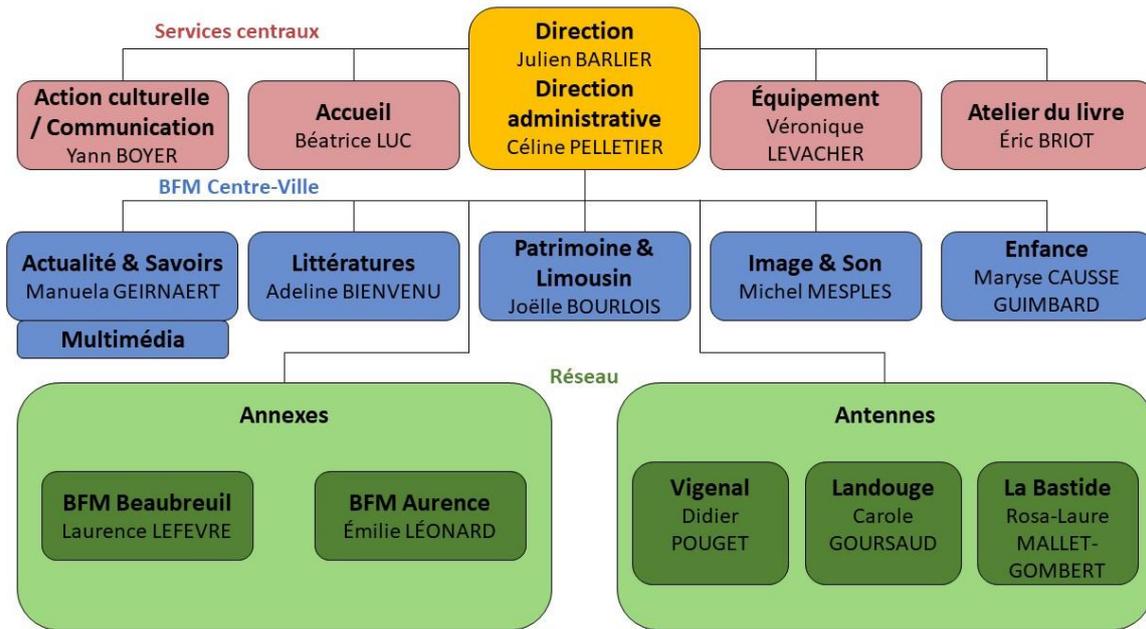


Figure 9 : Organigramme de la Bfm
Source : Ressources internes

1.3. Les pôles « Actualité & Savoirs » et « Multimédia »

Les pôles « Actualité & Savoirs » et « Multimédia » sont placés sous la responsabilité de Manuela Geirnaert. En plus d'assurer la communication entre la direction et les agent-e-s, Mme Geirnaert coordonne l'offre multimédia et vidéoludique sur l'ensemble du réseau Bfm.

1.3.1. Actualité & Savoirs

L'équipe est composée de neuf personnes, dont six *Assistants territoriaux de conservation des bibliothèques* (Catégorie B) et trois *Adjoints territoriaux du patrimoine* (Catégorie C). Chaque agent-e est responsable de plusieurs fonds documentaires, qui sont répartis dans les espaces en quatre sections : Arts, Boîte à Outils, Loisirs et Nature et Science et Société (Annexe 2).

En plus des documentaires, le pôle dispose d'une agente, Florence Charbonnel, dédiée à la gestion de la presse du réseau, c'est-à-dire les abonnements pour les 655 titres de revues et journaux des bibliothèques, ainsi que la gestion (commande, réception, bulletinage) des 250 titres du pôle. On peut y retrouver aussi bien des quotidiens d'actualité que des revues spécialisées sur la cuisine, les timbres ou la généalogie, par exemple.

Côté budget, 56 000 € sont alloués aux abonnements de presse et 38 000 € pour les commandes de livres (Figure 10).

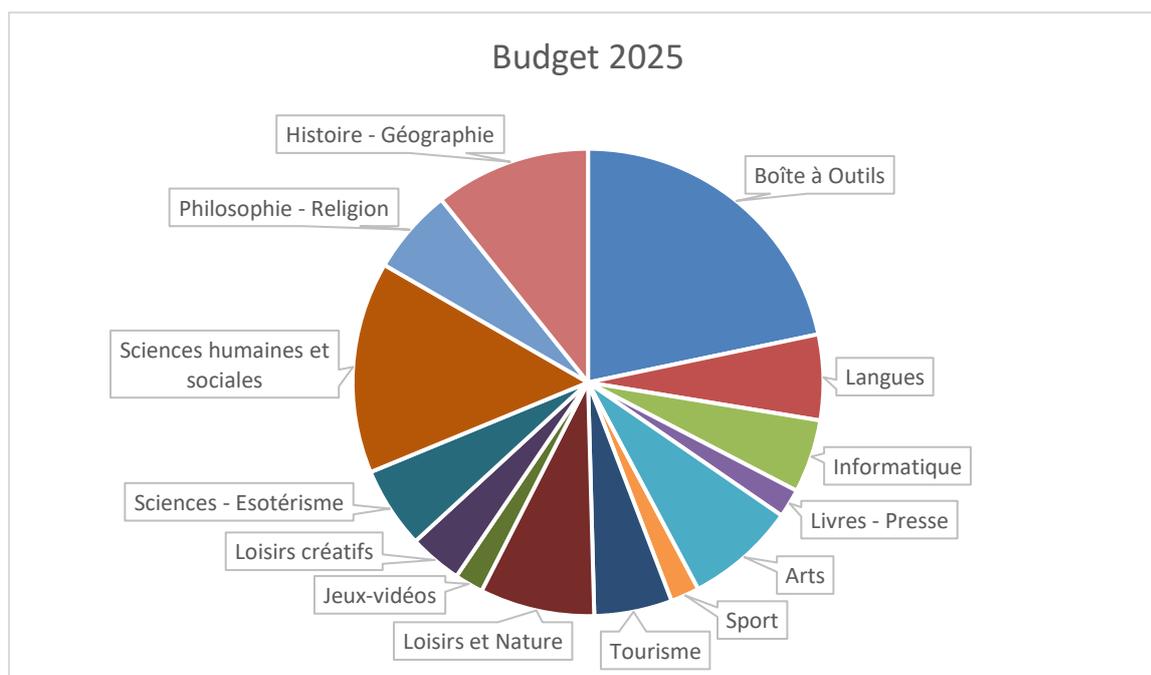


Figure 10 : Répartition du budget 2025 du pôle « Actualité & Savoirs »
Source : Ressources internes

En plus de la gestion des collections et des animations liées, le pôle s'occupe également du Prêt Entre Bibliothèques (PEB), qui permet aux usagers d'emprunter des ouvrages présents dans d'autres bibliothèques françaises et étrangères. Ce service permet également de prêter certains des ouvrages des collections à d'autres établissements. Principalement utilisé en France et dans la francophonie, l'échange a déjà eu lieu avec des structures indiennes, australiennes ou canadiennes.

Les agent-e-s peuvent aussi organiser des interventions ou animations récurrentes, comme les rencontres Infojeunes, en lien avec l'association homonyme³ organisant mensuellement des stands d'information à destination des jeunes adultes, ou les rendez-vous Pages et Partages, pour les associations Français Langue Etrangère (FLE) locales et les personnes en situation d'illettrisme.

1.3.2. Multimédia

L'équipe se compose de trois animateurs multimédias et s'occupe de tenir l'espace multimédia, dans lequel sont mis à disposition des ordinateurs et des consoles de jeux vidéo rétro. Les médiateurs proposent également des ateliers informatiques et des créneaux d'accompagnement personnalisé pour les personnes ayant des difficultés avec le numérique.

En plus de leurs missions au service du public, le pôle « Multimédia » est en charge de la correspondance avec la Direction des Usages Numériques et des Systèmes d'Information (DUNSI). Ce sont eux qui s'occupent de la gestion et du suivi des logiciels et applications

³ Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine, *Info Jeunes C'est quoi ?*, <https://www.infojeunes-na.fr/articles/info-jeunes-cest-quoi>.

utilisés par le personnel de la Bfm. Ils gèrent aussi l'administration et le suivi technique du site internet de la Bfm, ainsi que du catalogue en ligne.

Ils participent également à promouvoir le numérique à travers des événements comme le mois du logiciel libre (en mars) ou la semaine européenne du code (en octobre), mais aussi à travers diverses animations autour de logiciels, sites internet et sur la culture « geek ».

2. Définition du sujet

Ce mémoire, dans la continuité du stage réalisé, s'articule autour de la problématique suivante : « Attirer de nouveaux publics grâce à des actions centrées sur l'Éducation aux Médias et à l'Information ». Afin d'en cerner pleinement les enjeux, il convient d'en préciser les termes en explorant deux axes principaux : d'une part, la définition, les objectifs et les acteurs de l'Éducation aux Médias et à l'Information, et d'autre part, l'identification des nouveaux publics visés par ces initiatives.

2.1. L'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) et ses acteurs

2.1.1. Une initiative à la charge des professeurs documentalistes

À l'origine, les Centres de Documentation et d'Information (CDI) des établissements secondaires étaient les seuls responsables officiels de l'enseignement de la recherche documentaire, de l'esprit critique et de l'information, tel qu'énoncé dans la circulaire n° 86-123 du 13 mars 1986⁴. Cette circulaire a depuis été abrogée par la circulaire n° 2017-051 du 28 mars 2017, suite à la création du Capes de documentation en 1989, au « développement de la société de l'information et [à] l'évolution des pratiques sociales en matière de communication ainsi [qu'à] l'essor du numérique »⁵, qui ont conduit à une actualisation de la circulaire de 1986.

En 1983, le CLEMI (Centre de Liaison pour les Moyens d'Information) a été créé par arrêté ministériel, et est devenu en 2007 le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information. Cet organisme, membre du réseau CANOPE, a pour mission de « promouvoir, tant au plan national que dans les académies, notamment par des actions de formation, l'utilisation pluraliste des moyens d'information dans l'enseignement afin de favoriser une meilleure compréhension par les élèves du monde qui les entoure tout en développant leur sens critique »⁶.

La notion d'*Enseignement à l'Information*, ou *Information Literacy*, provient de l'UNESCO, qui en fait une priorité dès 2003, la définissant comme la « clé du développement social, culturel et économique des nations et des communautés, des institutions et des personnes ». Cette notion évolue en *Éducation aux Médias et à l'Information* (EMI), ou *Media and Information Literacy*, à partir de 2012, dans le programme de formation des enseignants⁷. Les enseignants y sont désignés comme les principaux acteurs de l'EMI.

La France suit le pas dès juillet 2013, en intégrant la notion dans le code de l'éducation, rendant l'EMI obligatoire à tous les élèves du collège⁸. Aujourd'hui, avec les diverses réformes de l'Éducation Nationale, l'EMI est définie comme un enseignement transversal dispensé à

⁴ Ministère de l'Éducation Nationale, « Circulaire n°86-123 du 13 mars 1986 : Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information ».

⁵ Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, « Circulaire n° 2017-051 du 28 mars 2017 : Les missions des professeurs documentalistes ».

⁶ CLEMI, *Qui sommes-nous ?*, <https://www.cleml.fr/le-cleml/qui-sommes-nous>, 4 septembre 2024, (consulté le 8 mars 2025).

⁷ UNESCO, *Éducation aux médias et à l'information : Programme de formation pour les enseignants*, L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et Culture., Paris, 2012, 208 p.

⁸ « Code de l'éducation - Les enseignements dispensés dans les collèges - Article L332-5 ».

tous les niveaux, de la primaire jusqu'au lycée. Malgré tout, les professeurs documentalistes en sont les principaux acteurs, et les mieux formés, agissant en coordinateurs entre les différents professeurs, ce qui peut poser problème si les enseignants ne sont pas suffisamment formés⁹.

2.1.2. Une diversification des supports

L'Éducation aux Médias et à l'Information connaît aujourd'hui une diversification notable de ses acteurs et de ses supports, témoignant d'une prise de conscience collective face aux défis posés par la surabondance d'informations et la propagation des fake news. Autrefois principalement portée par l'école et les institutions publiques comme le CLEMI, cette mission est désormais partagée par les médias, les associations, les créateurs de contenu ou encore les bibliothèques, chacun apportant une approche complémentaire pour aider le public à développer un regard critique sur l'information.

Les médias jouent un rôle central dans ce paysage en mettant à disposition des outils de vérification et d'analyse de l'information. Parmi eux, *Les Décodeurs* du journal *Le Monde*, *Les Observateurs* de *France 24* ou encore *CheckNews* de *Libération* se sont spécialisés dans le fact-checking, offrant aux lecteurs des moyens de démêler le vrai du faux. Grâce à leurs enquêtes approfondies et à leurs formats pédagogiques, ces plateformes permettent de sensibiliser le public aux manipulations médiatiques et aux biais cognitifs, favorisant ainsi une approche plus réfléchie de l'actualité.

Les associations constituent un autre pilier essentiel de l'EMI, en menant des actions de terrain auprès de divers publics, notamment les jeunes et les enseignants. L'APEM (Association pour l'Éducation aux Médias) s'inscrit dans cette dynamique en proposant des formations, des outils pédagogiques et des ateliers interactifs, principalement auprès des scolaires.

Les créateurs de contenu, de leur côté, investissent les plateformes numériques pour sensibiliser autrement à la question de l'information. *Data Gueule*, émission diffusée sur *France 4* et largement relayée sur YouTube adopte une approche vulgarisée et accessible, qui contribue à toucher un large public, notamment les jeunes, souvent plus enclins à s'informer via les réseaux sociaux et les formats courts.

Le milieu du livre n'est pas en reste face aux enjeux de l'Éducation aux Médias et à l'Information et à la lutte contre la désinformation. De plus en plus d'auteurs et d'autrices s'emparent de ces sujets, donnant lieu à une production foisonnante d'ouvrages sous diverses formes : essais, rapports, ouvrages de vulgarisation ou encore récits illustrés. Du livre jeunesse¹⁰ aux analyses destinées aux adultes, en passant par la bande dessinée¹¹ et la vulgarisation scientifique¹², ces publications contribuent à sensibiliser un large public aux mécanismes des fake news et à l'importance du regard critique sur l'information.

⁹ Clémence Jost, « Professeur documentaliste cherche reconnaissance », *Archimag*, septembre 2020, n° 337, p. 29-30.

¹⁰ Élise Gravel, *L'attaque des slips tueurs : la BD pour apprendre à combattre les fake news*, Toulouse, Milan, 2023.

¹¹ Doan Bui et Leslie Plée, *Fake news : l'info qui ne tourne pas rond*, Paris, Delcourt, 2021.

¹² Jean-Loïc Le Quellec, *Des martiens au Sahara : deux siècles de fake news archéologiques*, Bordeaux, Éditions du Détour, 2023.

Du côté professionnel, on compte aussi de nombreux ouvrages à destination des professeurs documentalistes et des bibliothécaires. On peut citer des dossiers de *Cahiers pédagogiques*, une revue professionnelle à destination des enseignant·e·s¹³ ainsi que de nombreuses publications des *Éditions du Cercle de la Librairie*¹⁴¹⁵ ou des *presses de l'ENSSIB*¹⁶.

2.1.3. La place privilégiée des bibliothèques

Dans le milieu du livre, n'oublions pas non plus les bibliothèques et leur légitimité sur le sujet de l'Éducation aux Médias et à l'Information. D'après le rapport publié par la Bibliothèque Publique d'Information (BPI) du Centre Pompidou, les bibliothèques ont de nombreux atouts vis-à-vis de l'EMI :

- « • *l'accès au savoir et à une information pluraliste grâce à leurs collections et à Internet ;*
- *leur positionnement en tant qu'espace neutre et le rôle social des bibliothèques pensées comme des établissements ouverts à tous, gratuits, ayant vocation à accueillir le plus grand nombre et à jouer un rôle de socialisation et démocratisation dans l'accès aux savoirs et à l'information : accompagner des citoyens capables de chercher, vérifier, publier une information responsable ;*
- *la posture du bibliothécaire auquel les publics font confiance ;*
- *l'expérience acquise dans l'accueil des groupes, et particulièrement des jeunes publics ;*
- *les liens développés à l'échelle territoriale avec d'autres institutions et associations, qui en font un lieu d'échanges et de convergences des compétences en recherche documentaire : recherche d'information, vérification et validation des sources ;*
- *l'accompagnement des usagers dans l'accès à l'information physique ou numérique ;*
- *leur rôle dans l'inclusion numérique, avec le développement d'ateliers numériques très variés. »¹⁷*

¹³ Émilie Kochert, « Éduquer aux médias et à l'information », *Cahiers Pédagogiques*, avril 2017, n° 536, p. 13-57.

¹⁴ Jean-Philippe Accart, *La médiation à l'heure du numérique*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2016.

¹⁵ Bertrand Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie, 2015.

¹⁶ Salomé Kintz et Raphaëlle Bats (eds.), *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*, Villeurbanne, Les Presses de l'ENSSIB, 2020, 243 p.

¹⁷ Bibliothèque Publique d'Information, « L'Éducation aux médias et à l'information en bibliothèques de lecture publique ».

La BPI en est d'ailleurs un très bon exemple, avec ses trois missions majeures :

- Offrir à tous, et dans la mesure du possible en libre accès, un choix constamment tenu à jour de collections françaises et étrangères de document d'information générale et d'actualité ;
- Constituer un centre de recherche documentaire, en liaison avec les autres centres, bibliothèques, et établissements culturels ;
- Participer aux activités culturelles de l'ensemble culturel du Centre Georges Pompidou ;

A l'échelle nationale, la BPI développe et encadre des actions d'EMI, des ateliers et anime depuis 2018, sous la directive du Ministère de la Culture, le réseau de lecture publique sur la question de l'Éducation aux Médias et à l'Information.

Parmi ses actions notables, on peut citer la création d'une rubrique dédiée à l'EMI, l'organisation de journées d'études, l'animation d'un séminaire et la publication d'un guide pratique à l'intention des plus petites bibliothèques¹⁸.

On pourrait soutenir que les bibliothèques, en mettant à disposition des journaux et des périodiques, offrent déjà au public une éducation aux médias adéquate. Cependant, comme l'explique de manière pertinente le mémoire de Céline Raux¹⁹, cette offre seule ne suffit plus à fournir une analyse approfondie de l'actualité et de l'information. Cette limitation s'explique notamment par la diversification de la presse et l'impact croissant d'Internet et des réseaux sociaux sur les modes d'information du public.

Suite à la lecture de ces différents documents, on peut donc justifier la nécessité d'actions autour de l'EMI et relever quatre principaux moyens de communiquer et d'éduquer aux médias en bibliothèque.

1. Évènements ponctuels nationaux

Participer à des évènements regroupant plusieurs autres acteurs et institutions est une première idée pour toucher un large public et bénéficier d'une communication à grande échelle. Parmi ces évènements, on peut citer par exemple la Semaine de la Presse et des Médias ou la Journée Mondiale de la Liberté de la Presse. La Nuit de la Lecture peut aussi être un moyen d'éduquer aux problématiques de médias et d'information de manière plus subtile ou ludique.

2. Partenariats avec des intervenants extérieurs

Collaborer avec des intervenants ou des structures externes permet d'enrichir les actions menées en bibliothèque en matière d'éducation aux médias. Journalistes, représentants de médias ou encore contributeurs de plateformes collaboratives comme Wikipédia peuvent intervenir lors de rencontres, d'ateliers ou de conférences pour partager leur expertise et leur expérience du traitement de l'information. Ces partenariats offrent un regard professionnel et actualisé sur les pratiques médiatiques, tout en donnant aux usagers l'occasion d'échanger

¹⁸ Bibliothèque Publique d'Information, *Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique - Guide pratique*, Paris, 2020, 22 p.

¹⁹ Céline Raux, *Bibliothèques et désinformations dans l'infosphère numérique*, Mémoire d'études, Université de Lyon, ENSSIB, 2016, 74 p.

directement avec des acteurs du secteur. Certaines initiatives, comme *InterClass*²⁰, un dispositif pédagogique lancé par *France Inter*, offrent à des collégiens l'occasion de développer des compétences journalistiques et de renforcer leur esprit critique en réalisant leurs propres reportages aux côtés de professionnels des médias.

3. Ressources numériques

Les bibliothèques peuvent également s'appuyer sur une large gamme de ressources numériques pour sensibiliser les publics aux enjeux des médias. À titre d'exemple, la bibliothèque de Rennes propose sur son site internet un ensemble de contenus en ligne dédiés à l'éducation aux médias, accessibles gratuitement, sans inscription et à distance. Ces ressources peuvent prendre la forme de vidéos pédagogiques, de quiz interactifs ou encore de jeux vidéo, favorisant une approche autonome et ludique de l'apprentissage. On peut aussi y compter la presse en ligne, qui offre une plus grande pluralité que la presse écrite.

4. Ateliers internes

Enfin, la mise en place d'ateliers organisés directement par les bibliothécaires constitue un levier essentiel pour l'éducation aux médias. Des institutions comme l'ENSSIB²¹ ou l'IFLA²² proposent des guides et des ressources pour aider les professionnels à concevoir des ateliers adaptés à différents publics. Ces activités peuvent porter sur la vérification de l'information, la compréhension des mécanismes de désinformation ou encore la découverte des coulisses de la production médiatique. En s'inscrivant dans une démarche continue, ces ateliers contribuent à développer l'esprit critique des participants et leur autonomie face à l'information.

2.2. Quel public cibler ?

2.2.1. Les publics et fréquentations du réseau

Tout d'abord, afin d'estimer les types de publics fréquentant ou non les bibliothèques du réseau, il a fallu commencer par une analyse statistique des adhérents.

Après quelques questions aux agent-e-s, il semblerait que les publics qui fréquentent le moins la bibliothèque sont les adolescents, les jeunes adultes et les adultes actifs sans enfants.

A l'aide du SIGB Koha, on peut vérifier ces informations en utilisant le nombre d'adhérents actifs par catégorie d'âge. Les catégories sont inspirées des catégories d'âges de l'INSEE. Les enfants sont regroupés dans la catégorie « 0-14 ans », puis les tranches d'âges sont découpées tous les dix ans, jusqu'à l'âge de 95 ans. On obtient donc des statistiques des adhérents ayant réalisé au moins un prêt durant l'année civile 2024, par catégorie d'âge et par site, que l'on extrait de la base de données grâce à une requête SQL (Annexe 3).

Les usagers de plus de 95 ans représentent 0,27 % de ces usagers, on peut donc considérer ce chiffre comme négligeable et le retirer de nos statistiques.

²⁰ Emmanuelle Daviet, « InterClass', une émission qui s'ouvre aux collégiens », *Cahiers Pédagogiques*, avril 2017, n° 536, p. 13-15.

²¹ ENSSIB, *Accompagner les professionnels aux enjeux de l'EMI*, <https://emi.enssib.fr/>.

²² IFLA, *Resources*, <https://www.ifla.org/resources/?oPubId=11174>.

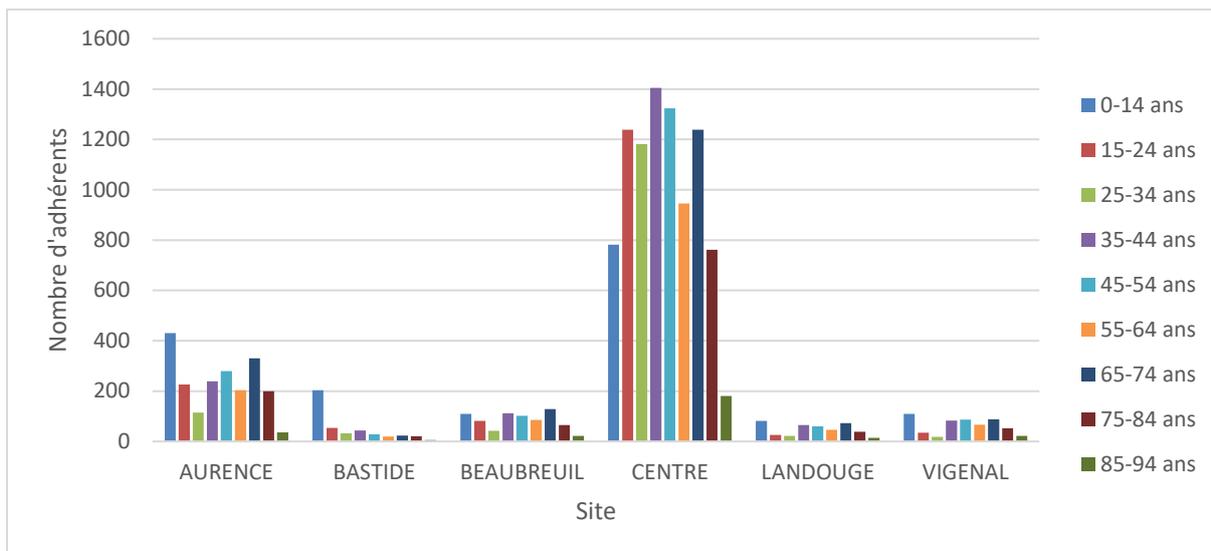


Figure 11 : Nombre d'adhérents par tranche d'âge en fonction des sites de la Bfm, tous sites
Source : Koha Bfm

Si on compare tous les sites (Figure 11), la Bfm du Centre-Ville écrase les autres, aucune comparaison n'est faisable. Il faut donc soit en comparer les statistiques à part, soit faire une étude de proportionnalité.

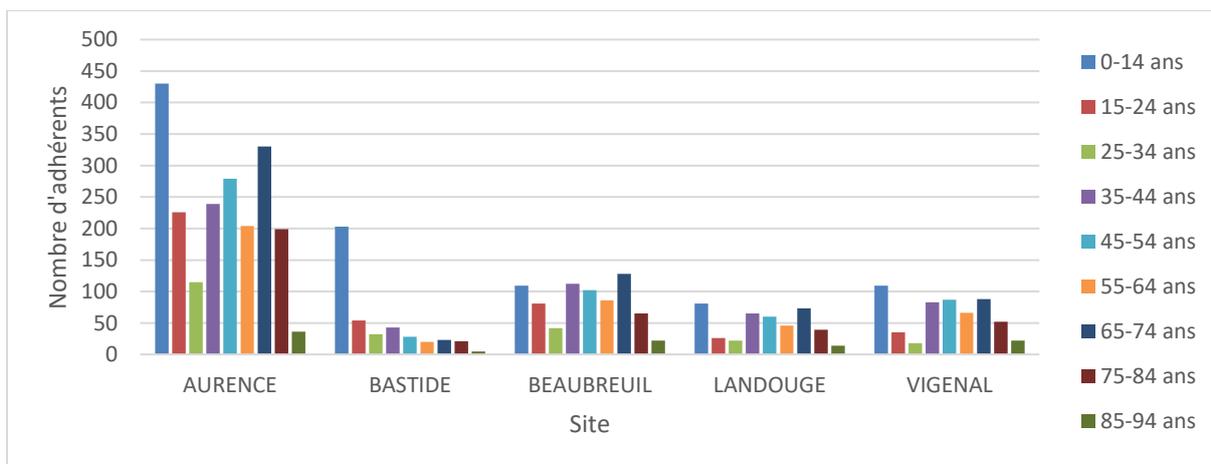


Figure 12 : Nombre d'adhérents par tranche d'âge en fonction des sites de la Bfm, hors Centre-Ville
Source : Koha Bfm

Commençons par les annexes et les antennes (Figure 12), qui suivent toutes la même dynamique. On constate une grande fréquentation des enfants, particulièrement à la Bfm de La Bastide où plus de 45 % des usagers ont moins de 14 ans. Conformément aux estimations du personnel des bibliothèques, les jeunes viennent de moins en moins à l'adolescence, pour atteindre le plus faible taux de fréquentation au début de l'âge adulte. Le taux remonte entre 35 et 44 ans, principalement des parents qui viennent avec leurs enfants, pour continuer de descendre avec l'âge, avec une légère remontée visible à la retraite.

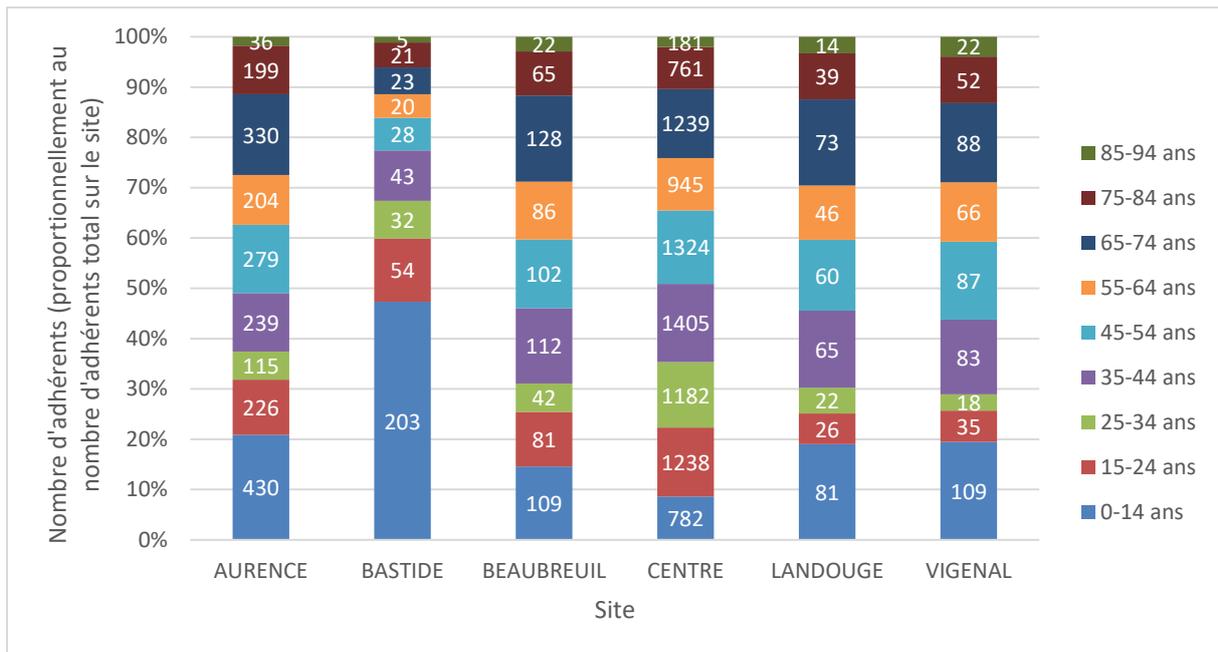


Figure 13 : Nombre d'adhérents par tranche d'âge en fonction des sites de la Bfm, proportionnellement au nombre d'adhérents total sur le site, tous sites
Source : Koha Bfm

Au Centre-Ville, la dynamique est différente (Figure 13), les enfants de moins de 14 ans sont peu nombreux, et les adultes fréquentent la bibliothèque de manière homogène selon leur âge.

Pour « attirer de nouveaux publics », il faut donc distinguer en fonction de la bibliothèque ciblée. Pour les antennes et les annexes, l'objectif serait de fidéliser les adultes, ce qui pourrait être atteint en maintenant la fréquentation des enfants pendant leur adolescence.

A nuancer cependant, les cartes sont nominatives mais peuvent être utilisées par n'importe qui. On retrouve donc régulièrement des enfants qui utilisent la carte de leurs parents ou, à l'inverse, des parents qui empruntent des documents sur la carte de leurs enfants. Ces utilisations peuvent fausser les statistiques.

2.2.2. Généraliser ou spécialiser ?

Une fois l'analyse des publics réalisée, une dernière question se pose : « Quel public cibler pour les actions autour de l'EMI ? ». En effet, la majorité des animations et ressources existantes sont principalement destinées à la jeunesse, ce qui semble logique étant donné que les établissements scolaires et leurs professionnels jouent un rôle majeur dans l'éducation aux médias et à l'information, comme nous l'avons vu précédemment. Il ne serait d'ailleurs pas surprenant que les bibliothèques s'inscrivent dans cette démarche, car des jeunes bien formés deviendront des citoyens instruits et engagés sur ces enjeux.

Cependant, comme nous l'avons observé, cette jeunesse tend à s'éloigner des établissements de lecture publique au fur et à mesure qu'elle grandit, ce qui pourrait freiner l'éducation aux problématiques des médias et de l'information. Dès lors, il pourrait être pertinent d'élargir le public cible des actions pour encourager une véritable « éducation tout au long de la vie ».

En outre, en diversifiant le public cible, il serait possible de toucher des personnes qui ne sont généralement pas sensibilisées à ces problématiques, voire qui ne prennent même pas conscience de leur besoin d'être éduquées en la matière, comme les adultes peu familiers avec les enjeux de la désinformation ou les personnes âgées n'ayant pas l'habitude de s'informer via les médias numériques.

Certaines recherches se concentrent déjà sur l'éducation aux médias et au numérique pour des publics qui y sont moins exposés ou qui ne se sentent pas directement concernés par ces enjeux. Par exemple, plusieurs mémoires abordent cette question sous différents angles. On peut citer les travaux de Camille Delaune²³ et Louise Piot²⁴. En ce qui concerne la presse, des publications spécialisées dans l'informatique, telles que *01.net*²⁵ et *Geek Junior*²⁶, ou des revues moins connues comme *La Revue des Deux Mondes*²⁷, abordent parfois ces sujets. Cependant, ces discussions n'apparaissent généralement pas dans les gros titres de la presse française, où elles sont souvent traitées de manière marginale et rarement mises en avant en une.

²³ Camille Delaune, *Bibliothèque et (ré)insertion à l'ère du numérique. L'action des bibliothèques envers les publics empêchés en milieu carcéral.*, Mémoire d'études, Université de Lyon, ENSSIB, 2017, 78 p.

²⁴ Louise Piot, *Lutter contre l'e-exclusion des publics fragilisés : les bibliothèques de lecture publique et leur rôle dans l'inclusion numérique des individus*, Mémoire d'études, Université de Lyon, ENSSIB, 2018, 96 p.

²⁵ Théo Brajard, « Fake News », *01Net*, mars 2025, n° 1041, p. 34-41.

²⁶ « Comment s'informer à l'heure de l'IA », *Geek Junior*, mars 2025, n° 54, p. 12-15.

²⁷ David Colon, Stéphane Bouillon et Raphaël Doan, *L'empire de la désinformation*, Paris, Revue des deux mondes, 2024.

3. Atelier personnel : Info / Infox

Dans la continuité de la recherche sur la problématique « Attirer de nouveaux publics grâce à des actions centrées sur l'Éducation aux Médias et à l'Information », l'objectif final du stage rapporté dans ce mémoire fut la construction d'un atelier sur l'EMI.

3.1. Cahier des charges

Ce projet a vu le jour grâce à l'initiative de ma tutrice, Manuela, qui souhaitait créer un atelier sur les enjeux de l'Éducation aux Médias et à l'Information, en associant les pôles « Actualité & Savoirs » et « Multimédia ». Plus particulièrement, il s'agissait d'exploiter les différentes ressources des pôles : les documentaires, la presse et les outils informatiques.

Les agent.e.s des deux équipes, en particulier les animateurs multimédia, s'intéressaient depuis longtemps à cette thématique, mais n'avaient jusqu'alors pas eu l'occasion de s'y consacrer pleinement. L'un d'eux, Loïc, avait déjà pris contact avec des associations locales pour mettre en place des animations autour du numérique et des médias à destination des publics concernés.

Cependant, ces actions se concentraient principalement sur l'apprentissage de l'informatique. En effet, parmi les associations pressenties figuraient le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF), dans le but de proposer des ateliers d'auto-défense numérique pour les femmes ou des initiations au numérique pour les nouvelles arrivantes en France. Des associations de maraudes avaient également été sollicitées pour aider les sans-abris de Limoges à se reconnecter au numérique.

3.2. Création du projet

Pour l'animation que je devais créer, j'ai choisi de m'adresser à un large public, incluant en priorité des personnes qui fréquentent peu ou pas la bibliothèque et celles qui, de prime abord, ne se sentent pas concernées par l'Éducation aux Médias et à l'Information. J'ai également souhaité intégrer un passage sur l'Intelligence Artificielle (IA), afin de sensibiliser les participant.e.s à son utilisation et à ses dangers.

Cet atelier vise à sensibiliser le public à l'analyse et à la vérification des sources. L'objectif principal est d'explorer comment un même sujet peut être traité différemment selon le support utilisé, qu'il s'agisse de la presse écrite, de documentaires, d'internet ou encore d'outils d'intelligence artificielle comme ChatGPT.

Reposant sur une approche comparative et interactive, il invite les participant.e.s à rechercher et confronter des informations issues de divers médias. L'exercice leur permet de mieux comprendre les mécanismes de construction de l'information et d'aiguiser leur esprit critique face aux contenus médiatiques.

Il a été décidé d'organiser l'atelier durant la Semaine de la Presse et des Médias, du 24 au 30 mars, et de le programmer un samedi afin de toucher un maximum de personnes.

Pour promouvoir l'événement et atteindre un public varié, plusieurs canaux de communication ont été mobilisés. Tout d'abord, des publications ont été diffusées sur le site internet de la Bfm ainsi que sur les réseaux sociaux de la bibliothèque, une semaine avant l'atelier. En parallèle, j'ai conçu des affiches et des flyers (Annexe 4), disposés à divers endroits du bâtiment, autant dans les lieux dédiés à la presse que dans l'espace jeunesse, dans le but d'attirer l'attention

des visiteurs. A cause de la contrainte de temps, l'option d'un encart dans le *2 mois à Limoges*, l'agenda culturel de la Ville de Limoges, fut écartée. Le jour de l'atelier, un appel au micro a été réalisé par l'Accueil pour rappeler aux usagers qu'une « animation sur les fake news et l'IA [était] en cours. »

3.3. Déroulé

L'atelier, sobrement nommé Info / Infox, peut être divisé en trois phases principales, chacune abordant un aspect essentiel de la compréhension et de l'analyse des informations, en particulier celles relevant des fake news.

3.3.1. Introduction aux fake news

La première phase de l'atelier a consisté en une introduction aux fake news, le but étant de susciter une réflexion collective sur ce phénomène. L'atelier a débuté par un échange autour de la question : "Qu'est-ce qu'une fake news ?". Les participants ont été invités à partager leurs connaissances et à donner des exemples d'informations erronées qu'ils connaissaient, ce qui a permis de mettre en lumière l'omniprésence de ces fausses informations dans nos vies quotidiennes.

Il a ensuite été expliqué que les fake news ne sont pas un phénomène récent, même si la profusion d'informations de tous types et de toutes sources s'est intensifiée avec internet, mais qu'elles existent depuis toujours, sous diverses formes. Un point crucial de cette phase a été de discuter des raisons pour lesquelles les fake news existent : qu'il s'agisse d'erreurs de jugement, de la recherche de profits financiers, de la protection de la réputation ou encore de tentatives de manipulation d'opinion. L'humour et le sarcasme ont aussi été identifiés comme des facteurs contribuant à la diffusion de fausses informations, notamment lorsqu'elles sont prises au sérieux par des publics non avertis.

3.3.2. Recherche documentaire et analyse critique

La deuxième phase a plongé les participants dans la recherche documentaire et l'analyse critique de plusieurs fausses informations. Plusieurs sujets, souvent associés à des mythes populaires, ont été examinés, tels que le monstre du Loch Ness, l'usage de la chloroquine dans le traitement de la COVID-19 et les supposées preuves de la présence d'extraterrestres. Pour chaque sujet, les participants ont été invités à consulter différentes sources d'information : presse, documentaires, Internet, et même l'intelligence artificielle. L'objectif était de développer des compétences d'analyse critique, afin de discerner les informations fiables des fausses informations, en examinant la provenance des sources, les biais possibles et les intentions sous-jacentes des diffuseurs de contenu.

3.3.3. Initiation à l'IA et création d'une fausse information

Enfin, la troisième phase de l'atelier a permis une initiation et une discussion autour de l'intelligence artificielle et à son utilisation dans la création de fausses informations. À travers un exercice ludique, les participants ont été invités à imaginer et à créer une fausse information, à savoir des "tomates extraterrestres Incas" (Figure 14). Cet exercice visait à démontrer la facilité avec laquelle l'IA peut être utilisée pour générer des contenus crédibles mais entièrement fictifs. Les participants ont ainsi pris conscience de l'impact potentiel de l'IA dans la propagation de fake news, tout en apprenant à détecter et à déconstruire ces informations.

Ils ont également appris que l'intelligence artificielle, bien qu'impressionnante, n'est qu'un outil aux multiples usages, et qu'à l'instar de tout outil, elle peut être amusante à manipuler.

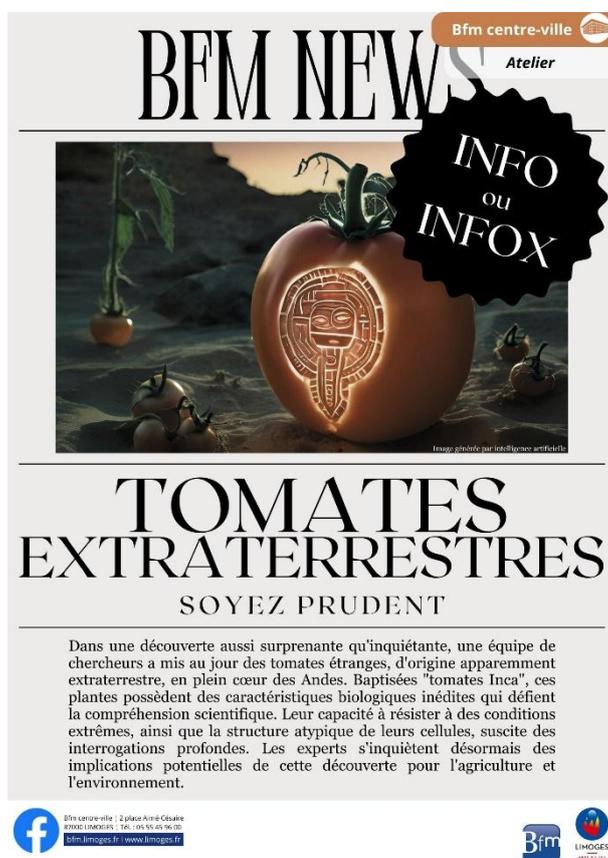


Figure 14 : Une de journal réalisée dans le cadre de l'atelier Info / Infox

3.4. Retours et conclusion

À l'issue de l'atelier, plusieurs retours ont été formulés concernant son déroulement et ses aspects à améliorer.

Sur le plan personnel, il a été noté que mon débit de parole était relativement rapide, ce qui a parfois rendu la compréhension des explications difficile pour le public. De plus, mon manque d'expérience s'est fait ressentir, notamment dans la gestion et l'encadrement d'un groupe de personnes. Tantôt trop scolaire, tantôt pas assez professionnelle, l'équilibre a été difficile à trouver. Néanmoins, les retours restent encourageants, et les participant-e-s ont globalement apprécié l'expérience, ce qui est le plus important.

Concernant la présentation, un des retours évoque un manque d'illustrations visuelles. Bien que le contenu ait été pertinent, l'ajout d'exemples visuels ou de supports graphiques aurait sans doute facilité la compréhension et rendu l'atelier plus engageant pour l'audience.

En ce qui concerne la communication, il a été souligné qu'un accent plus marqué sur l'intelligence artificielle aurait pu capter davantage l'attention et susciter l'intérêt d'un public plus large. En effet, étant un sujet d'actualité et de grande curiosité, davantage de focus sur l'IA aurait potentiellement attiré plus de participants.

En conclusion, bien que l'atelier ait été riche en enseignements, ces retours ouvrent des pistes d'amélioration pour rendre les futures sessions plus attractives et accessibles à un plus grand nombre. Ils me fournissent également des axes de progression pour perfectionner ma prise de parole et ma gestion d'audience.

Conclusion

Aujourd'hui, l'Éducation aux Médias et à l'Information apparaît plus que jamais comme une nécessité, puisqu'elle vise à former des esprits libres, capables de recul critique face aux enjeux médiatiques actuels. Cela se révèle d'autant plus important que la manipulation d'opinion via la presse ou les réseaux sociaux semble prendre de plus en plus de place dans les questions politiques, sociétales ou environnementales. Pourtant, cette mission, aussi essentielle soit-elle, reste marquée par sa nouveauté. La notion d'EMI n'a que dix ans mais semble déjà être en retard sur ce monde médiatique en constante évolution. Tout le monde comprend son importance, mais personne ne sait réellement comment s'en occuper.

C'est pourquoi ma réponse à la problématique est nuancée. Oui, beaucoup de personnes se sentent concernées et intéressées par les médias, le numérique et l'information. Mais la notion d'EMI est largement liée au système éducatif, ce qui peut repousser certains publics. L'idée de sortir les actions de leur cadre éducatif peut permettre d'attirer de nouveaux publics, comme avec les maraudes numériques ou les formations à destination de certains publics spécifiques. En conclusion, l'Éducation aux Médias et à l'Information est un concept encore jeune, qui se repose sur un espace mouvant, qu'il faut inventer, définir et redéfinir collectivement et continuellement.

Ce stage fut une expérience très enrichissante, j'y ai beaucoup appris, tant humainement que professionnellement. J'ai eu l'occasion de parfaire et d'étoffer mes connaissances du travail en bibliothèque, de découvrir la gestion des collections et des périodiques. J'ai également pu animer des ateliers, préparer des expositions, être au contact du public dans toutes les facettes que le métier a à offrir. Nul doute que ce stage servira mes prochaines expériences professionnelles.

Références bibliographiques

ACCART Jean-Philippe, *La médiation à l'heure du numérique*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie (coll. « Collection Bibliothèques »), 2016.

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, « L'Éducation aux médias et à l'information en bibliothèques de lecture publique ».

BIBLIOTHEQUE PUBLIQUE D'INFORMATION, *Éducation aux médias et à l'information en bibliothèque de lecture publique - Guide pratique*, Paris, 2020, 22 p.

BOUDEAU Jean-Baptiste, *La Bibliothèque municipale*, <https://bnl-Bfm.limoges.fr/s/bibliotheque-virtuelle/item/5412>, 1914.

BRAJARD Théo, « Fake News », *01Net*, mars 2025, n° 1041, p. 34-41.

BUI Doan et PLEE Leslie, *Fake news : l'info qui ne tourne pas rond*, Paris, Delcourt, 2021.

CALENGE Bertrand, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris, Éditions du Cercle de la librairie (coll. « Bibliothèques »), 2015.

CLEMI, *Qui sommes-nous ?*, <https://www.cleml.fr/le-cleml/qui-sommes-nous>, 4 septembre 2024, consulté le 8 mars 2025.

COLON David, BOUILLON Stéphane et DOAN Raphaël, *L'empire de la désinformation*, Paris, Revue des deux mondes, 2024.

DAVIET Emmanuelle, « InterClass', une émission qui s'ouvre aux collégiens », *Cahiers Pédagogiques*, avril 2017, n° 536, p. 13-15.

DELAUNE Camille, *Bibliothèque et (ré)insertion à l'ère du numérique. L'action des bibliothèques envers les publics empêchés en milieu carcéral.*, Mémoire d'études, Université de Lyon, ENSSIB, 2017, 78 p.

ENSSIB, *Accompagner les professionnels aux enjeux de l'EMI*, <https://emi.enssib.fr/>.

GRAVEL Élise, *L'attaque des slips tueurs : la BD pour apprendre à combattre les fake news*, Toulouse, Milan, 2023.

IFLA, *Resources*, <https://www.ifla.org/resources/?oPubId=11174>.

INFO JEUNES NOUVELLE-AQUITAINE, *Info Jeunes C'est quoi ?*, <https://www.infojeunes-na.fr/articles/info-jeunes-cest-quoi>.

JOST Clémence, « Professeur documentaliste cherche reconnaissance », *Archimag*, septembre 2020, n° 337, p. 29-30.

KINTZ Salomé et BATS Raphaëlle (eds.), *Décoder les fausses nouvelles et construire son information avec la bibliothèque*, Villeurbanne, Les Presses de l'ENSSIB (coll. « La boîte à outils »), 2020, 243 p.

KOCHERT Émilie, « Éduquer aux médias et à l'information », *Cahiers Pédagogiques*, avril 2017, n° 536, p. 13-57.

LE QUELLEC Jean-Loïc, *Des martiens au Sahara : deux siècles de fake news archéologiques*, Bordeaux, Éditions du Détour, 2023.

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, « Circulaire n°86-123 du 13 mars 1986 : Missions des personnels exerçant dans les centres de documentation et d'information ».

MINISTERE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE, « Circulaire n° 2017-051 du 28 mars 2017 : Les missions des professeurs documentalistes ».

PIOT Louise, *Lutter contre l'e-exclusion des publics fragilisés : les bibliothèques de lecture publique et leur rôle dans l'inclusion numérique des individus*, Mémoire d'études, Université de Lyon, ENSSIB, 2018, 96 p.

RAUX Céline, *Bibliothèques et désinformations dans l'infosphère numérique*, Mémoire d'études, Université de Lyon, ENSSIB, 2016, 74 p.

UNESCO, *Éducation aux médias et à l'information : Programme de formation pour les enseignants*, L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la Science et Culture., Paris, 2012, 208 p.

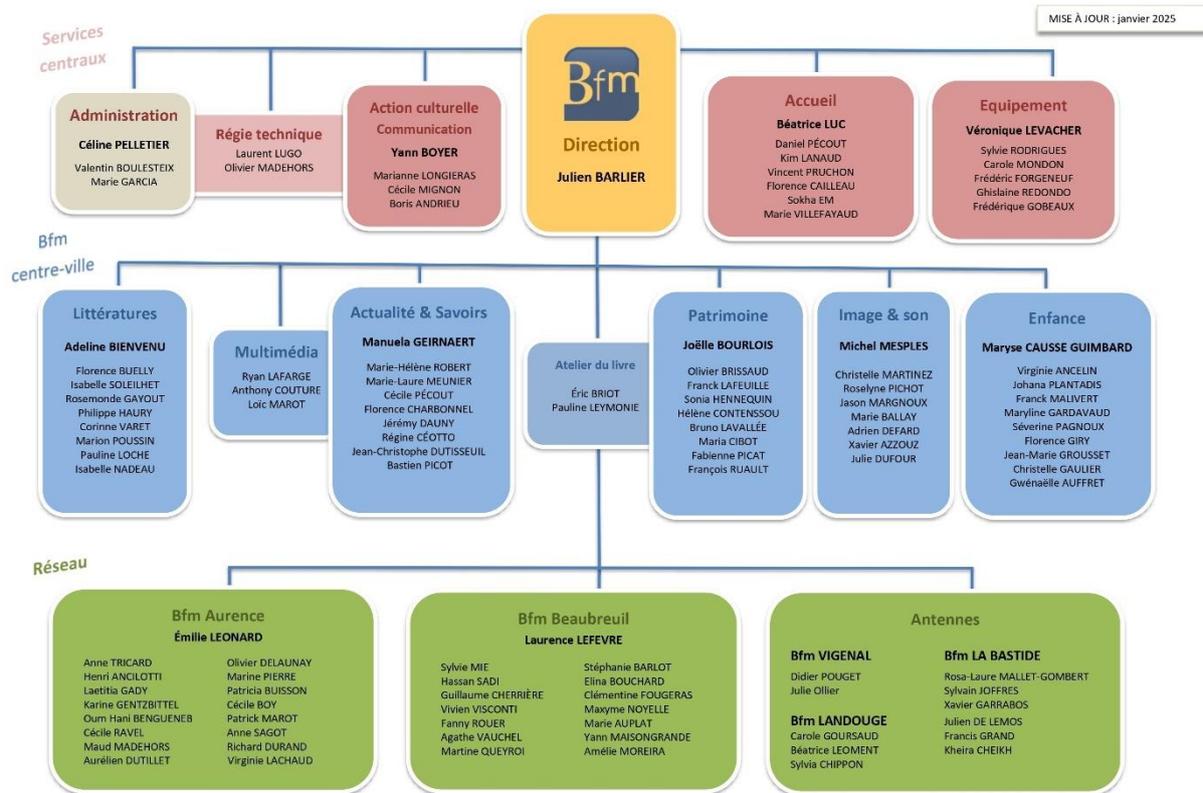
« Comment s'informer à l'heure de l'IA », *Geek Junior*, mars 2025, n° 54, p. 12-15.

« Code de l'éducation - Les enseignements dispensés dans les collèges - Article L332-5 ».

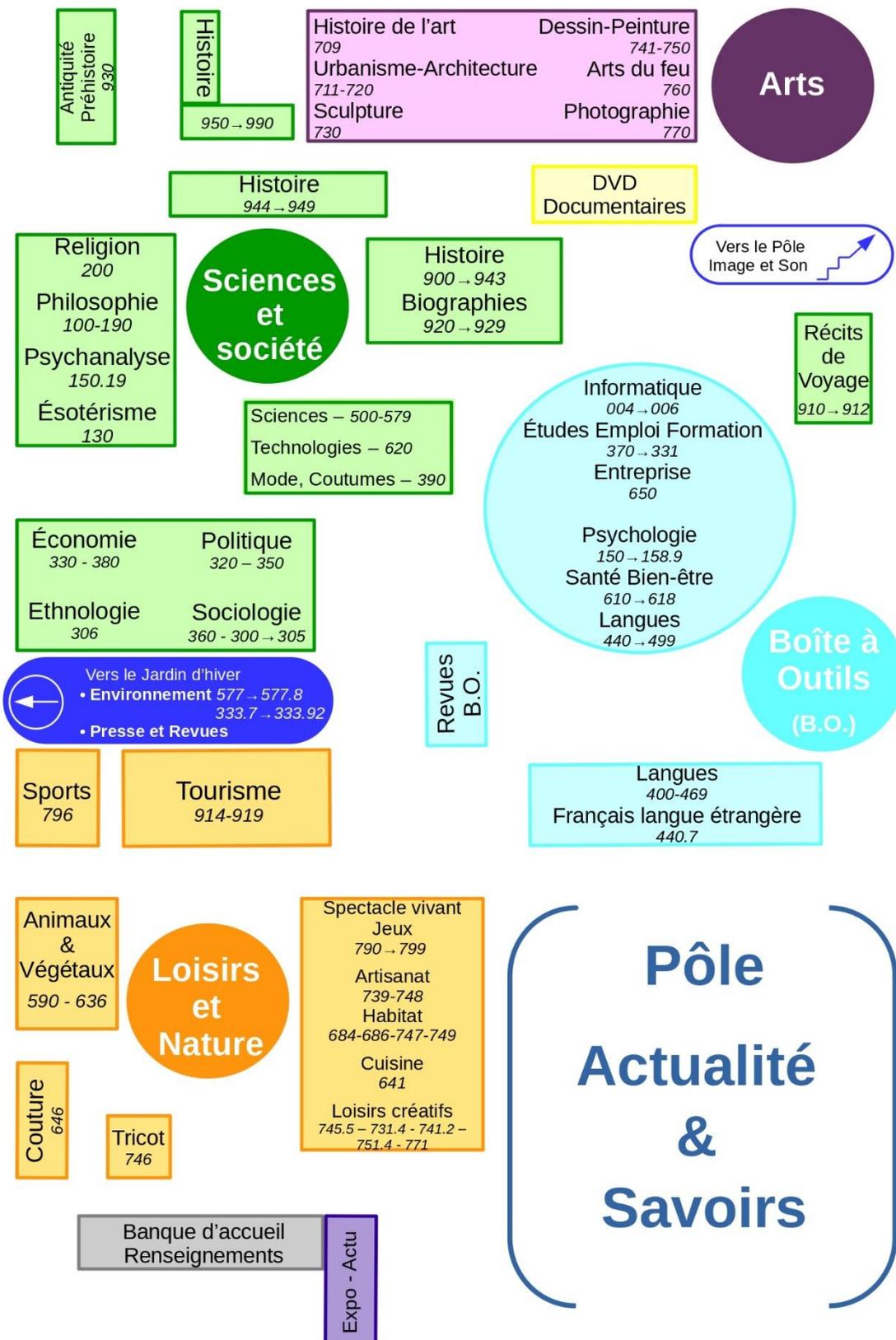
Annexes

Annexe 1. Organigramme détaillée du réseau Bfm de Limoges.....	34
Annexe 2. Plan du pôle « Actualité & Savoirs »	35
Annexe 3. Requête SQL utilisée en 2.2.1	36
Annexe 4. Affiches réalisées pour l’animation Info / Infox	37

Annexe 1. Organigramme détaillée du réseau Bfm de Limoges



Annexe 2. Plan du pôle « Actualité & Savoirs »



Annexe 3. Requête SQL utilisée en 2.2.1

```
SELECT branchcode AS Site, title AS Civilité, COUNT(borrowernumber) As NbrAdherents,
CASE
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<15 THEN '0 à 14 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=15 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=24 THEN '15 et 24 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=25 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=34 THEN '25 et 34 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=35 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=44 THEN '35 et 44 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=45 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=54 THEN '45 et 54 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=55 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=64 THEN '55 et 64 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=65 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=74 THEN '65 et 74 ans'
WHEN (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))>=75 AND (YEAR(NOW())-year(dateofbirth))<=84 THEN '75 et 84 ans'
ELSE '95 ans et plus'
END As TrancheAge
FROM borrowers
WHERE borrowernumber IN
(SELECT borrowernumber
FROM statistics
WHERE borrowernumber = borrowernumber
AND datetime >= <<A réalisé un prêt après le (inclus)|date>> AND datetime <= <<A réalisé un prêt avant le (inclus)|date>>
AND ((borrowers.zipcode >= 87000 AND borrowers.zipcode <= 87100) OR zipcode=87280))
AND statistics.type = 'issue' AND (statistics.branch NOT LIKE 'RESISTANCE' AND statistics.branch NOT LIKE 'BEAUXARTS'))
GROUP BY Site, Civilité, TrancheAge
```

Annexe 4. Affiches réalisées pour l'animation Info / Infox

Bfm centre-ville 

BFM NEWS

Atelier



INFO
ou
INFOX

Image générée par intelligence artificielle

CHAMPIGNONS PROCESSIONNAIRES

UNE INQUIÉTANTE RÉVOLUTION

Décryptez et jouez avec les fausses informations

SUR
INSCRIPTION
05 55 45 96 50

SAMEDI
29 MARS
2025

15H - 17H
SALLE
ROBLÈS



Bfm centre-ville | 2 place Aimé-Césaire
87000 LIMOGES | Tél. : 05 55 45 96 00
bfm.limoges.fr | www.limoges.fr



Bfm centre-ville



BFM NEWS

Atelier



Paul Kidby - 'Great A'Tuin II' - 2013

INFO
ou
INFOX

ET POURTANT ELLE FLOTTE

NOUVELLES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES

Décryptez et jouez avec les fausses informations

SUR
INSCRIPTION
05 55 45 96 50

SAMEDI
29 MARS
2025

15H - 17H
SALLE
ROBLÈS



Bfm centre-ville | 2 place Aimé-Césaire
87000 LIMOGES | Tél. : 05 55 45 96 00
bfm.limoges.fr | www.limoges.fr





BFM NEWS



LES FAKE NEWS N'EXISTENT PAS

RÉVÉLATIONS CHOCS : LES FAKE NEWS SONT DES FAKE NEWS

Décryptez et jouez avec les fausses informations

SUR
INSCRIPTION
05 55 45 96 50

SAMEDI
29 MARS
2025

15H - 17H
SALLE
ROBLÈS



Bfm centre-ville | 2 place Aimé-Césaire
87000 LIMOGES | Tél. : 05 55 45 96 00
bfm.limoges.fr | www.limoges.fr



BFM NEWS

Bfm centre-ville



Atelier



Image générée par intelligence artificielle

INFO
ou
INFOX

LOCH NESS

UNE LÉGENDE DEVENUE RÉALITÉ
DES IMAGES INÉDITES

Décryptez et jouez avec les fausses informations

SUR
INSCRIPTION
05 55 45 96 50

SAMEDI
29 MARS
2025

15H - 17H
SALLE
ROBLÈS



Bfm centre-ville | 2 place Aimé-Césaire
87000 LIMOGES | Tél. : 05 55 45 96 00
bfm.limoges.fr | www.limoges.fr



BFM NEWS

Bfm centre-ville



Atelier



Image générée par intelligence artificielle

INFO
ou
INFOX

POISSONS CELESTES

NOUVELLE ESPÈCE, NOUVELLES PERSPECTIVES

Décryptez et jouez avec les fausses informations

SUR
INSCRIPTION
05 55 45 96 50

SAMEDI
29 MARS
2025

15H - 17H
SALLE
ROBLÈS



Bfm centre-ville | 2 place Aimé-Césaire
87000 LIMOGES | Tél. : 05 55 45 96 00
bfm.limoges.fr | www.limoges.fr



Attirer de nouveaux publics grâce à des actions centrées sur l'Éducation aux Médias et à l'Information

La notion d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI) est indispensable dans un monde où les citoyens font constamment face à une énorme quantité d'information, due à l'importance exponentielle d'internet et des réseaux sociaux. Avec l'arrivée de l'Intelligence Artificielle (IA) comme outil quotidien, il devient de plus en plus difficile de séparer le vrai du faux dans les diverses informations auxquelles nous sommes confrontés. C'est pourquoi il est nécessaire de s'éduquer et de se construire un esprit critique. Aujourd'hui, l'EMI se passe principalement dans les établissements scolaires, elle doit donc évoluer pour intégrer la pensée collective et faire partie de la vie de chacun-e. Les bibliothèques sont un élément clé de cette évolution, par leur proximité avec le public et leur importance pour tous·tes. Ce mémoire fait état de la relation privilégiée entre les bibliothèques et l'EMI, de la manière d'intégrer cette éducation aux services pour attirer différents types de public, avec pour exemple la création d'un atelier réalisé durant un stage à la Bfm (Bibliothèque francophone multimédia) de Limoges.

Mots-clés : Éducation aux Médias et à l'Information, information, bibliothèques, fake news

Attracting new audiences through Media and Information Literacy initiatives

The concept of Media and Information Literacy (MIL) is essential in a world where citizens are constantly confronted with a massive flow of information, due to the exponential growth of the Internet and social media. With the introduction of Artificial Intelligence into our daily lives, it is becoming increasingly difficult to separate real from fake news. This is why we need to educate citizens, to improve their critical thinking skills. Currently mostly part of the educational curriculum, MIL needs to evolve to integrate the general interest and become part of everyone's life. Libraries are a key to this process because of their proximity and importance to citizens. This internship report explains the active link between libraries and MIL and how they can work together to attract different types of publics, illustrated by the creation of a workshop, based on the work done at the Bfm (multimedia French-speaking library) of Limoges, France.

Keywords: Media and Information Literacy, information, library, fake news

